



cophan

.....
ensemble pour l'inclusion

Plan d'action de la COPHAN 2017-2018

Sommaire

Introduction 1

Valeurs de la COPHAN 2

Actions de la COPHAN en 2017-2018 3

Action 1 : Réorganisation interne..... 3

Action 2 : Suivis sur les nombreux travaux réalisés 3

Action 3 : Trois priorités annuelles..... 4

 Soutien du revenu..... 4

 Législation..... 4

 Meilleur financement des organismes de défense collective des droits..... 5

**ANNEXE – Aperçu des documents d’information et de
revendications rédigés par la COPHAN dans les dernières années
..... 6**

Introduction

Fondée en 1985 pour et par des personnes ayant des limitations fonctionnelles, la COPHAN est un regroupement d'action communautaire autonome de défense collective des droits qui a pour mission de rendre le Québec inclusif afin d'assurer la participation sociale pleine et entière des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leurs proches. Elle regroupe 49 organismes nationaux et régionaux de personnes ayant des limitations fonctionnelles et leurs proches. Par l'intermédiaire de ses membres, la COPHAN est présente partout au Québec et rejoint tous les types de limitations fonctionnelles : motrices, organiques, neurologiques, troubles d'apprentissage, troubles du spectre de l'autisme, intellectuelles, visuelles, auditives, parole et langage, et santé mentale.

Suivant ses capacités financières et organisationnelles, la COPHAN est active aux niveaux québécois, canadien et international dans tous les domaines qui ont une incidence sur les conditions de vie et la participation sociale des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leurs proches. En plus de réagir à l'actualité lorsqu'il est question de dossiers susceptibles de concerner les personnes ayant des limitations et leurs proches, la COPHAN intervient notamment sur les problématiques suivantes :

- Accès à l'information et aux technologies de l'information et des communications (TIC);
- Accompagnement;
- Éducation;
- Environnement bâti et aménagements publics;
- Famille et enfance;
- Fiscalité et compensation financière des coûts supplémentaires reliés aux limitations fonctionnelles et aux situations de handicap;
- Justice;
- Loisirs et culture;
- Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Santé et services sociaux;
- Transports;
- Travail, formation et développement de la main-d'œuvre;
- etc.

Valeurs de la COPHAN

La primauté du droit : la COPHAN utilise la Charte canadienne des droits et libertés et la Charte des droits et libertés de la personne du Québec pour appuyer ses actions et lutter contre l'arbitraire. Elle travaille à faire appliquer l'ensemble des lois, règlements et autres, et à les faire changer si nécessaire.

Le droit à l'égalité : la COPHAN utilise ce droit qui reconnaît que pour être égaux, il ne faut pas qu'il y ait de discrimination et que cela nécessite parfois un traitement différencié. Pour favoriser l'exercice de ce droit, elle utilise des moyens tels que l'accessibilité universelle, l'accommodement raisonnable, la compensation des coûts supplémentaires liés aux limitations fonctionnelles et le traitement égalitaire.

Les personnes sont les véritables maîtres d'œuvre de leur vie : les personnes ayant des limitations fonctionnelles ont le libre choix et la capacité de participer aux décisions qui les concernent et qui concernent la société en général. La COPHAN croit en cette valeur essentielle et aux principes qui l'accompagnent, notamment « l'empowerment », le « par et pour » et la solidarité sociale.

Le plan d'action 2017-2018 de la COPHAN s'inscrit en continuité avec plusieurs des actions définies comme prioritaires par ses membres en juin 2016.

Actions de la COPHAN en 2017-2018

En tenant compte des ressources disponibles et de la capacité de ses membres à participer aux actions de leur Confédération, la COPHAN souhaite prioriser les actions à entreprendre au cours du prochain exercice financier. La COPHAN est d'avis que recentrer ses actions lui permettra l'obtention de plus de résultats concrets pour les personnes qu'elle représente.

Les éléments de contexte suivant constituent autant d'excellentes occasions de resituer l'action de la COPHAN :

- La volonté exprimée par la permanence et le CA de faire le bilan des prises de positions et approches historiques de la COPHAN, afin de les réviser en sondant ses membres;
- La volonté exprimée par la permanence et le CA de la COPHAN de se rapprocher des membres;
- La volonté exprimée par la permanence et le CA de la COPHAN d'effectuer une réorganisation interne de l'organisation afin d'effectuer un meilleur suivi des dossiers;
- La mise en œuvre de la planification stratégique de la COPHAN en tenant compte du contexte particulier aux plans politique, social et financier;

Action 1 : Réorganisation interne

La COPHAN désire effectuer une réorganisation interne dans le but d'assurer une gestion sur le long terme de tous les dossiers et afin d'acquérir de meilleures pratiques de travail. À ce titre, un travail à l'interne a déjà débuté et l'organisation tentera dans la prochaine année d'acquérir et de conserver une meilleure organisation de travail.

Action 2 : Suivis sur les nombreux travaux réalisés

La COPHAN souhaite prendre le temps de faire vivre et d'effectuer des suivis plus serrés des différents documents d'information et de revendications qu'elle a produits dans les dernières années (voir annexe), tout en s'intéressant à l'actualité lorsque pertinent. Par exemple, il est fort possible que des consultations gouvernementales soient menées sur une nouvelle politique de soutien aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, sur une réforme de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, sur la 2^e Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, sur la révision des standards d'accessibilité du Web, etc.

Action 3 : Trois priorités annuelles

En plus de faire les suivis sur les dossiers en cours et de réagir à l'actualité, en 2017-2018, la COPHAN priorisera de nouveau le soutien du revenu et la législation, actions déjà mises de l'avant en 2016-2017. De plus, nous intensifierons nos actions concernant le financement des organismes de défense collective des droits et au niveau de l'accessibilité au sens large.

Soutien du revenu

Concernant le soutien du revenu, notre suggestion repose notamment sur les considérations suivantes :

- Les statistiques parlent : collectivement, peu importe leur limitation, les personnes en situation de handicap sont plus pauvres, plus isolées et beaucoup moins présentes sur le marché du travail;
- Depuis plusieurs années, des individus, organismes et divers mouvements citoyens interpellent la COPHAN et diverses instances pour que des solutions durables soient identifiées et mises en place pour lutter contre la pauvreté d'une très grande partie des personnes que nous représentons;
- Un des aspects du plan d'engagement gouvernemental (PEG) adopté par le conseil des ministres en juin 2015 vise à proposer des solutions à cette problématique;
- Au cours de diverses rencontres et discussions avec des instances concernées, cette question a été abordée et les solutions concrètes semblent loin de faire consensus;
- La COPHAN a débuté des travaux suite à la demande explicite du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais;
- Certains programmes et régimes mériteraient d'être modifiés, développés ou davantage publicisés (ex : crédit d'impôt pour personne handicapé, REÉI...);
- Publication éventuelle d'un rapport du Comité d'experts sur le revenu minimum garanti;
- Publication éventuelle du 3^e Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Législation

Concernant la législation, notre suggestion repose notamment sur les considérations suivantes :

- La deuxième évaluation indépendante de la LAEDPH en vertu de son article 74.2;
- L'évaluation de la Politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité;
- Le mandat donné au ministre fédérale des Sports et des Personnes handicapées, Kent Hehr, de travailler à une loi canadienne sur les personnes handicapées. La COPHAN s'implique dans ce dossier à titre de membre du CCD;

- Le suivi via le CCD des recommandations suite à l'examen de la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées.

Meilleur financement des organismes de défense collective des droits

La COPHAN intensifiera ses luttes afin d'obtenir un meilleur financement des organismes de défense collective des droits et ce, particulièrement dans le secteur des personnes ayant des limitations fonctionnelles et leurs proches. Concernant cette action, notre suggestion repose notamment sur les considérations suivantes :

- Le sous-financement des organismes d'action communautaire autonome;
- Le gel des financements des organismes;
- Dans le contexte préélectoral, travailler à ce que les partis politiques s'engagent afin d'obtenir des gains significatifs et concrets pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

ANNEXE – Aperçu des documents d'information et de revendications rédigés par la COPHAN dans les dernières années

Santé et services sociaux

- Mémoire sur le projet de loi 52 sur les soins de fin de vie (septembre 2013)
- « Sur nous certes, mais encore sans nous! », mémoire portant sur le projet de loi 10 (Octobre 2014)
- Avis sur le document de consultation sur la Politique gouvernementale de prévention en santé (Novembre 2015)
- Mémoire concernant le panier de services assurés en santé et services sociaux (Janvier 2016)
- Mémoire concernant le projet de loi 115 – Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité (janvier 2017)

Environnement bâti et aménagements publics

- Position sur les services Info-habitation (Juin 2014)
- Avis sur l'article 69 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées (Août 2013)
- Avis portant sur le projet de modification du Code de construction du Québec (Octobre 2014)
- Avis portant sur le projet de loi 492 : Loi modifiant le code civil afin de protéger les droits des locataires aînés (Octobre 2015)

Emploi et soutien du revenu

- Pour un meilleur soutien du revenu des personnes en situation de handicap et leur famille, dans une perspective inclusive (Avril 2013)
- Mémoire portant sur la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées (Novembre 2013)
- Mémoire dans le cadre de la consultation Solidarité et inclusion sociale (Janvier 2016)
- Mémoire concernant le projet de loi 70 : Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi (Février 2016)
- Avis sur le Régime des rentes du Québec (janvier 2017)

Développement durable

- Mémoire sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020 (Février 2015)

Mobilité

- Mémoire portant sur le projet de politique québécoise de la mobilité durable (Octobre 2013)
- Mémoires portant sur le Projet-pilote relatif aux aides à la mobilité motorisées (2013- 2015)
- Avis sur l'initiative de modernisation de la réglementation de l'Office des transports du Canada (septembre 2016)
- Mémoire dans le cadre de la consultation sur la sécurité routière (mars 2017)

Éducation

- Mémoire sur la politique de réussite éducative (novembre 2016)

Autres

- Mémoire dans le cadre de la consultation « Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes » (Janvier 2016)
- « Nous ne sommes pas des lobbys! » Avis concernant le projet de loi 56 : Loi sur la transparence en matière de lobbyisme (Février 2016)
- Avis sur le projet de loi 83 : Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique (Mars 2016)
- Rapport « Accessibilité du Web : de la standardisation à l'utilisabilité »
- Mémoire sur le Cadre de référence gouvernemental sur la participation publique (février 2017)